

QUESTION ORALE O-0050/02

posée conformément à l'article 42 du règlement

par Benedetto Della Vedova, Generoso Andria, Ole Andreasen, Emma Bonino, Roberto Bigliardo, André Brie, Renato Brunetta, Niels Busk, Michael Cashman, Marco Cappato, Massimo Carraro, Paulo Casaca, Daniel Cohn-Bendit, Antonio Di Pietro, Jean-Maurice Dehousse, Gianfranco Dell'Alba, Olivier Dupuis, Carlo Fatuzzo, Monica Frassoni, Lisbeth Grönfeldt Bergman, Heidi Hautala, Christopher Huhne, Hans Karlsson, Sylvia-Yvonne Kaufmann, Piia-Noora Kauppi, Jean Lambert, Alain Lipietz, Cecilia Malmström, Pietro-Paolo Mennea, Domenico Mennitti, Reinhold Messner, Marco Pannella, Giovanni Pittella, Karin Riis-Jørgensen, Anne Jensen, Giacomo Santini, Luciana Sbarbati, Olle Schmidt, Ole Sørensen, Dirk Sterckx, Charles Tannock, Franz Turchi, Maurizio Turco, Ari Vatanen et Anders Wijkman
à la Commission

Objet: Faim dans le monde et élimination des barrières commerciales avec les pays plus pauvres du monde

Sachant, comme l'a mis en lumière le récent sommet de la FAO, que toutes les heures, 900 personnes meurent de faim dans le monde, que 800 millions d'individus, dont 300 millions d'enfants n'ont pas de nourriture en suffisance; que la situation, toujours selon la mise en garde de la FAO, ne cesse de s'aggraver dans les pays les plus déshérités d'Afrique méridionale (en particulier le Zimbabwe, le Malawi, la Zambie, le Mozambique, le Lesotho et le Swaziland);

sachant qu'une analyse récente de la Banque mondiale a montré que le seul instrument de la libéralisation des échanges internationaux permettrait de faire sortir de la pauvreté plus de 320 millions d'individus d'ici 2015;

rappelant que le récent programme de la Commission, "Tout sauf les armes", qui s'adresse précisément aux 48 pays les plus pauvres du monde et qui vise à l'élimination totale des droits appliqués à leurs exportations vers l'Union européenne, à l'exception des armes, voit ses répercussions fortement limitées par un calendrier d'application qui, compte tenu de l'urgence et du caractère dramatique des chiffres précités est dilué dans le temps d'une manière excessive et injustifiée: qu'à titre d'exemple, les droits sur le riz et sur le sucre ne seront réduits que de 50% d'ici 2007 et qu'ils ne seront intégralement abolis qu'à la fin de l'année 2009;

considérant que le facteur "temps" est crucial dans toute action politique, mais qu'il l'est surtout pour des millions de personnes qui vivent dans la pauvreté et que, par conséquent, tout retard apporté aux mesures qui peuvent contribuer à la combattre annihile toutes les espérances concrètes qu'elles trouvent dans la lutte quotidienne pour la survie;

la Commission n'estime-t-elle pas qu'il est urgent de relancer et de renforcer le programme "Tout sauf les armes", en l'étendant à d'autres pays pauvres et surtout, de l'appliquer immédiatement et d'une manière définitive à l'ensemble des produits à compter du 1er janvier 2003?

Dépôt: 19.07.2002

Transmission: 23.07.2002

Echéance: 30.07.2002